

Image not found or type unknown



SARVI, difficultés de recouvrement

Par **sapin**, le **11/08/2015** à **15:40**

Bonjour, j'ai été indemnisée par la sarvi, pour un montant de 1000 euros, il y a trois ans, malgré les preuves envoyées à cet organisme, je n'ai toujours pas reçu le règlement des dommages et intérêts qui sont de 2300 euros. J'ai fait parvenir, courriers et photos donnant la preuve que la personne condamné, à bien des revenus de loyers ect..

Je reçois pour seule réponse une lettre type, tous les trois mois, m'informant que malgré les différentes démarches accomplies aucune somme n'a pu à ce jour, être recouvrée auprès de l'auteur.

Je m'interroge !!!

Merci de votre réponse